

L'armée rwandaise en RDC «constitue une violation de l'embargo sur les armes» (GEC)

Publié le : 15/04/2020

<http://www.rfi.fr/fr/afrique>

Texte par : Sonia Rolley Suivre

Y a-t-il des militaires rwandais qui opèrent sur le sol congolais ? La société civile et des députés du Nord-Kivu dénoncent aujourd'hui ce qu'ils qualifient d'envahissement. Ils en appellent aux chefs d'État de la région et demandent à ce que le mécanisme de vérification mis en place par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) vienne constater cette présence. Le Groupe d'études sur le Congo (GEC) et Human Rights Watch ont régulièrement signalé à travers leur plateforme de surveillance, Kivu Security Tracker, ces allégations. Jason Stearns est le directeur du GEC, centre de recherche de l'université de New York. Il répond aux questions de Sonia Rolley.

RFI : Avez-vous pu confirmer la présence de militaires rwandais en ce moment sur le sol congolais ?

Jason Stearns : Nous avons reçu des rapports des différents points focaux que nous avons sur le terrain et de nos interlocuteurs au sein de la société civile **d'une présence des militaires rwandais**, les RDF, dans le Rutshuru dans les opérations, en soutien aux opérations FARDC contre les FDLR là-bas (ndlr : rebelles hutus rwandais). On ne sait pas exactement l'échelle de cette présence ou de ce soutien. Mais on s'imagine que cela fait partie d'une série d'opérations que l'armée rwandaise a menée avec les FARDC contre les FDLR ou du groupe dissident des FDLR, le CNRD. Et ces opérations ont lieu depuis l'année passée.

Ça veut dire que la présence rwandaise serait régulièrement sur le sol congolais depuis un an ?

Alors, c'est un peu compliqué de parler de la présence des militaires rwandais dans l'est du Congo parce que si on regarde bien, cette présence n'a presque jamais cessé depuis la fin de l'occupation officielle par l'armée rwandaise qui s'est terminée en 2002. C'est-à-dire que depuis cette époque, il y a souvent une présence rwandaise et notamment un soutien rwandais aux différents groupes armés dans l'est du Congo, avec des périodes d'intensification comme à l'époque du M23. La présence rwandaise était principalement en appui au M23 contre le gouvernement congolais.

Ce qu'on a constaté depuis lors, c'est un revirement dans la nature de cette présence. C'est-à-dire que depuis 2014 environ, l'armée rwandaise est là en collaboration ou avec l'accord tacite de l'armée congolaise et du gouvernement rwandais. Et là aussi, avec des périodes d'intensification. Ce qu'il faut constater, c'est que depuis l'arrivée au pouvoir du président

Tshisekedi, on a vu une de ces périodes d'intensification avec plusieurs opérations de l'armée rwandaise sur le sol congolais depuis l'année passée.

Mais est-ce que ce soutien à l'armée congolaise ne devrait pas être signalé au Conseil de sécurité de l'ONU ?

Cette présence de militaires rwandais constitue en principe une violation de l'embargo sur les armes des Nations unies. Tous les États membres des Nations unies devraient notifier toute fourniture d'assistance militaire au gouvernement congolais. Donc évidemment, ça n'a pas été le cas. Le Conseil de sécurité n'a pas ce constat, même si le personnel des Nations unies sur le terrain est informé pas seulement de cette présence aujourd'hui, mais aussi dans le passé.

Qu'est-ce que vous recommandez aujourd'hui ?

Il y a plusieurs niveaux de problèmes par rapport à la présence de l'armée rwandaise au Congo. Le premier, c'est le manque de transparence. Cette armée est là. On ne sait pas exactement combien ils sont, on ne sait pas non plus vraiment ce que ces militaires sont en train de faire. Mais ils mènent des opérations d'envergure sur le sol congolais depuis un certain temps, avec l'aval des autorités congolaises. Je pense qu'il serait beaucoup mieux si cette collaboration était officielle et pas tacite. Comme ça, on pourrait demander une certaine redevabilité. On pourrait savoir ce qu'ils font, combien ils sont et pourquoi ils sont venus opérer sur le sol congolais.

L'autre niveau de problème, c'est la manière dont ils opèrent en RDC. Par exemple, il y a des allégations crédibles de massacres conduits par l'armée rwandaise contre la population réfugiée rwandaise dans le territoire de Kalehe, des dépendants de rebelles du groupe armé CNRD. Donc ce n'est pas seulement qu'ils sont là pour opérer contre les rebelles rwandais, mais cela a des répercussions considérables sur les populations civiles et réfugiées.